

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS
EN MATIÈRE DE POPULATION**

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
de l'exercice terminé le 31 décembre 1977

et

**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE - TROISIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5G (A/33/5/Add.7)



NATIONS UNIES

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS
EN MATIÈRE DE POPULATION**

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
de l'exercice terminé le 31 décembre 1977

et

**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE - TROISIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5G (A/33/5/Add.7)



NATIONS UNIES

New York, 1978

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI	iv
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
III. COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977	5
Etat I. Etat des recettes et des dépenses pour les exercices terminés les 31 décembre 1977 et 1976 ...	6
Etat II. Bilan aux 31 décembre 1977 et 1976	7
Etat III. Etat des fonds inutilisés aux 31 décembre 1977 et 1976	9
Etat IV. Etat des modifications de la situation financière aux 31 décembre 1977 et 1976	10
NOTES FAISANT PARTIE DES ETATS FINANCIERS	11
Tableaux relatifs aux comptes	
Tableau 1. Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1977	12
Tableau 2. Recettes accessoires de l'exercice terminé le 31 décembre 1977	13
Tableau 3. Dépenses de 1977 : Ventilation entre organisations, organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population	14
Tableau 4. Dépenses d'administration et d'appui au programme : Crédits ouverts et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1977	15
Tableau 5. Placements au 31 décembre 1977	16
Tableau 6. Contributions des gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population - 1977	17
Tableau 7. Fonds d'affectation spéciale de la Suède et de la Norvège : Etat des comptes au 31 décembre 1977	18
Tableau 8. Allocations inutilisées au 31 décembre 1977	19
IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	20

LETTRES D'ENVOI

Le 28 avril 1978

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, tel qu'il a été modifié, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population,

(Signé) Rafael M. SALAS

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 23 juin 1978

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977, qui ont été présentés par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés et vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice 1977.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana
et Président du Comité des commissaires aux
comptes de l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Ahenkora OSEI

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977

1. Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier annuel sur les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977, ainsi que les comptes vérifiés qui comprennent quatre états et huit tableaux.

2. Le rapport financier et les comptes vérifiés sont présentés conformément à l'article 15.1, tel qu'il a été modifié, du règlement financier et règles de gestion financière du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement a approuvés pour la première fois à sa dix-septième session.

Etat des comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution

3. A la date d'établissement des comptes du FNUAP, les organisations ci-après avaient communiqué des états financiers vérifiés de la situation des fonds qui leur avaient été alloués pour exécuter des activités du FNUAP en 1977 :

Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)

Les autres organisations énumérées ci-après ont communiqué leurs comptes avant vérification :

Organisation des Nations Unies
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)

Si des changements résultaient de la vérification des comptes de ces organisations, ceux-ci seraient signalés à l'Assemblée générale à sa prochaine session ainsi qu'au Conseil d'administration. Le Directeur exécutif soumettra, le cas échéant, au Conseil d'administration à une session ultérieure des copies des états financiers vérifiés et des rapports des organisations participantes et chargées de l'exécution ainsi que des copies de toutes résolutions pertinentes adoptées par leurs organes directeurs, comme le prévoit l'article 15.2 du règlement financier du FNUAP.

Situation financière du Fonds

4. Au 1er janvier 1977, le solde inutilisé du Fonds s'élevait à 21 104 377 dollars, soit 11 769 243 dollars de fonds alloués mais non utilisés en 1976 et 9 335 134 dollars de fonds non alloués.

5. En 1977, les recettes du Fonds se sont élevées à 89 069 792 dollars et le montant des dépenses engagées a été de 72 131 179 dollars.

6. Le solde disponible au 31 décembre 1977 était de 38 042 990 dollars, soit un montant de 14 965 925 dollars, représentant les allocations approuvées au titre du programme de 1977 qui n'avaient pas été utilisées en fin d'exercice, et un montant de 23 077 065 dollars qui était disponible pour financer le programme annuel de 1978.

Budget-programme et dépenses de 1977

7. A sa vingt-deuxième session, le Conseil d'administration avait autorisé pour 1977 un programme de 95 millions de dollars. Compte tenu des demandes reçues pour 1977 au titre du programme, le FNUAP a approuvé des allocations pour un montant total de 87,4 millions de dollars pour l'année. Sur ce total, le FNUAP a alloué 81,4 millions de dollars pour les dépenses relatives aux projets, 1,6 million de dollars pour les frais généraux à rembourser à l'Organisation des Nations Unies, et 4,4 millions de dollars pour les dépenses d'administration et d'appui au programme.

8. Les dépenses de 1977 ont atteint au total 72,1 millions de dollars. Sur ce montant, 66,5 millions de dollars représentent les dépenses relatives aux projets, 1,6 million de dollars les frais généraux et 4 millions de dollars les dépenses d'administration et d'appui au programme.

9. Le taux d'exécution des projets en 1977, c'est-à-dire le pourcentage des dépenses (66,5 millions de dollars) par rapport aux allocations (81,4 millions de dollars) a été de 81,7 p. 100, soit un taux légèrement inférieur à celui de 1976 (85,5 p. 100).

Contributions à des programmes spéciaux en matière de population

10. Comme il y a été autorisé par le Conseil d'administration à ses dix-septième et vingtième sessions, le FNUAP a reçu de plusieurs gouvernements des contributions affectées à des programmes spéciaux en matière de population. En 1977, le FNUAP a reçu de trois gouvernements 6 122 547 dollars destinés à la Fédération internationale du planning familial, et d'un gouvernement 100 000 dollars destinés au Comité intergouvernemental de coordination. Ces transactions sont opérées à la demande des gouvernements intéressés et le FNUAP se borne à remettre aux bénéficiaires ces fonds, pour lesquels il ne tient pas de comptabilité.

Fonds d'affectation spéciale

11. Le Conseil d'administration, à sa vingt-deuxième session, a autorisé le FNUAP à accepter un fonds d'affectation spéciale créé par le Gouvernement suédois pour appuyer un programme en matière de population au Mexique, dont le montant s'élève à environ 2 millions de dollars répartis sur une période de plusieurs années. Comme il est indiqué au tableau 7, le solde disponible au début de l'exercice 1977 était de 325 708 dollars. Le FNUAP a reçu en 1977, 11 555 dollars au titre de ce fonds et les dépenses de l'exercice se sont chiffrées à 71 030 dollars, ce qui laissait un solde créditeur de 266 233 dollars au 31 décembre 1977.

12. En automne 1977, le Conseil d'administration, consulté par correspondance, a autorisé le FNUAP à accepter un fonds d'affectation spéciale créé par le Gouvernement norvégien pour appuyer des études de base sur les besoins en matière de population dans les pays en développement ainsi que d'autres projets en matière de population. Le montant des fonds initialement reçus à cet effet était de 852 140 dollars pour 1977. Le FNUAP a reçu 1 984 dollars au titre de ce fonds pendant l'année, et les dépenses de l'exercice se sont chiffrées à 82 902 dollars, ce qui laissait un solde créditeur de 771 222 dollars au 31 décembre 1977.

Réserve opérationnelle

13. A la fin de 1977, le FNUAP disposait d'une réserve opérationnelle entièrement versée de 20 millions de dollars, constituée par le Conseil d'administration à sa quinzième session.

SUITE DONNEE AU RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES POUR 1977

14. On trouvera dans les paragraphes suivants un exposé des mesures prises par le Directeur exécutif comme suite aux observations formulées dans les paragraphes 4, 6 et 7 du rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes et états financiers du FNUAP pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977. Pour plus de commodité, les numéros des paragraphes pertinents ont été reproduits dans l'ordre où ils figurent dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes.

Valeur de l'actif (par. 4)

15. Le montant de 212 000 dollars inclus dans les sommes à recevoir au 31 décembre 1977 représentait des fonds en transit destinés à une organisation chargée de l'exécution et qui n'avaient pas été reçus à temps pour figurer dans les comptes de ladite organisation. Cette opération a par la suite été identifiée et enregistrée. Le montant de 575 000 dollars inclus dans les dépenses comptabilisées d'avance consistait en dépenses d'administration et de projets, au siège et dans des bureaux extérieurs, qui n'avaient pas été ordonnancées au 31 décembre 1977. Toutes ces dépenses ont été ordonnancées depuis lors et inscrites dans les comptes du FNUAP.

Etats présentés par les organisations (par. 6)

16. Comme pour les exercices précédents, les attestations de vérification de certaines organisations chargées de l'exécution n'avaient pas été reçues à la date de la clôture des comptes du FNUAP. Les comptes du FNUAP pour 1977 comprennent les comptes financiers non vérifiés de deux organisations chargées de l'exécution. Si des changements résultaient de la vérification des comptes de ces organisations, ceux-ci seraient signalés à l'Assemblée générale à sa prochaine session ainsi qu'au Conseil d'administration.

Observations sur des questions soulevées dans le rapport de 1976 (par. 7)

17. Comme il est indiqué dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes, le FNUAP a établi un projet de règlement financier et de règles de gestion financière révisés en vue d'y ajouter des dispositions nécessaires concernant la gestion et le contrôle financiers. Ce projet a été soumis au Secrétaire général, qui a déclaré qu'il en serait tenu compte dans le Règlement financier et les règles de gestion financières de l'Organisation des Nations Unies, qu'on est en train de réviser de façon que leurs dispositions puissent s'appliquer aux divers organismes de l'Organisation, y compris le FNUAP.

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à IV et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977. Nous avons, notamment, effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1977, sous réserve des observations figurant aux paragraphes 4 et 6 de notre rapport.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur général des comptes de Colombie,

(Signé) A. MARTINEZ-ZULETA

Le 23 juin 1977

III. COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977

Etat I

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des recettes et des dépenses pour les exercices terminés les
31 décembre 1977 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

19761977

RECETTES

Contributions des gouvernements

73 517 309	Annonces de contributions pour l'exercice en cours	(tableau 1)	85 425 368
388 521	Compléments et ajustements concernant les contributions annoncées pour des exercices précédents	(tableau 1)	432 206
<u>(15 014)</u>	Ajustements de change lors du versement des contributions annoncées	(note 1)	<u>257 105</u>
73 890 816			86 114 679
1 103 257	Intérêts perçus		1 320 711
789	Dons		594
<u>144 116</u>	Recettes accessoires	(tableau 2)	<u>1 633 808</u>
<u>75 138 978</u>			<u>89 069 792</u>

DEPENSES

Dépenses au titre du programme

66 702 238	Dépenses des organisations	(tableau 3)	61 508 591
<u>5 544 927</u>	Dépenses des organisations non gouvernementales et dépenses financées à l'aide de contributions destinées à des programmes spéciaux en matière de population	(tableau 3)	<u>6 594 235</u>
72 247 165			68 102 826
<u>3 534 004</u>	Dépenses d'administration et d'appui au programme du FNUAP	(tableau 4)	<u>4 028 353</u>
<u>75 781 169</u>			<u>72 131 179</u>
<u>(642 191)</u>	EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES (excédent des dépenses sur les recettes)	(état III)	<u>16 938 613</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,(Signé) George F. SADDLER

Etat II

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Bilan aux 31 décembre 1977 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1976</u>			<u>1977</u>
	ACTIF		
2 077 034	Encaisse		716 974
20 000 000	Lettres de crédit de gouvernements		25 000 000
<u>20 374 349</u>	Placements	(tableau 5)	<u>24 695 625</u>
42 451 383			<u>50 412 599</u>
	Avances et sommes à recevoir		
(385 403)	Somme à recevoir du (à payer au) Programme des Nations Unies pour le développement		1 719 795
	Fonds destinés à l'exécution des projets : avances aux organisations participantes et chargées de l'exécution, solde net	(note 2)	4 662 963
678 141	Sommes à recevoir		262 213
109 541	Dépenses comptabilisées d'avance		575 636
-	Intérêts échus		<u>112 411</u>
<u>87 552</u>			<u>7 333 018</u>
489 831			
	Contributions annoncées à recevoir des gouvernements		
5 033 866	Pour 1977 et des exercices antérieurs	(tableau 1)	7 981 194
-	Pour des exercices à venir	(tableau 1)	<u>21 250</u>
<u>5 033 866</u>			<u>8 002 444</u>
47 975 080			<u>65 748 061</u>
	PASSIF ET RESERVES		
	Passif		
3 439 522	Engagements non réglés d'organisations participantes et chargées de l'exécution		6 231 143
3 000 000	Dû aux programmes spéciaux en matière de population	(tableau 6)	-
325 708	Dû aux fonds d'affectation spéciale du FNUAP	(tableau 7)	1 037 455
105 473	Sommes à payer		415 223
-	Recettes comptabilisées d'avance		<u>21 250</u>
<u>6 870 703</u>			<u>7 705 071</u>

Etat II (suite)

1976

1977

<u>Fonds inutilisés</u>			
	Solde au 31 décembre	(état III)	
11 769 243	Solde inutilisé des allocations		14 965 925
<u>9 335 134</u>	Fonds non alloués		<u>23 077 065</u>
21 104 377			38 042 990
<u>20 000 000</u>	Réserve opérationnelle		<u>20 000 000</u>
41 104 377			58 042 990
<u>47 975 080</u>			<u>65 748 061</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) George F. SADDLER

Etat III

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des fonds inutilisés aux 31 décembre 1977 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1976</u>		<u>1977</u>
21 746 568	Solde au 1er janvier	21 104 377
-	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	(état I) 16 938 613
<u>(642 191)</u>	<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes	-
<u>21 104 377</u>	Solde au 31 décembre	<u>38 042 990</u>
11 769 243	Solde inutilisé des allocations	(tableau 8) 14 965 925
<u>9 335 134</u>	Fonds non alloués	<u>23 077 065</u>
<u>21 104 377</u>		<u>38 042 990</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) George F. SADDLER

Etat IV

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des modifications de la situation financière aux
31 décembre 1977 et 1976

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1976</u>		<u>1977</u>
	ORIGINE DES FONDS	
75 138 978	Total des recettes pour l'exercice	(état I) 89 069 792
16 498 305	Diminution des sommes à recevoir et des dépenses comptabilisées d'avance	-
4 438 672	Diminution des fonds avancés au Programme des Nations Unies pour le développement	-
1 039 816	Augmentation du passif	813 118
-	Augmentation des recettes comptabilisées d'avance	<u>21 250</u>
<u>97 115 771</u>	Total des fonds de toutes provenances	<u>89 904 160</u>
	UTILISATION DES FONDS	
75 781 169	Total des dépenses de l'exercice	(état I) 72 131 179
-	Augmentation des sommes à recevoir et des dépenses comptabilisées d'avance	3 721 745
2 776 304	Augmentation des fonds avancés aux organisations participantes et chargées de l'exécution	3 984 822
-	Augmentation des fonds avancés au Programme des Nations Unies pour le développement	2 105 198
<u>70 892</u>	Diminution des recettes comptabilisées d'avance	-
<u>78 630 365</u>	Total des fonds utilisés	<u>81 942 944</u>
<u>18 485 406</u>	AUGMENTATION DES FONDS DISPONIBLES ET PLACES	<u>7 961 216</u>
23 965 977	Fonds disponibles et placés au 1er janvier	42 451 383
<u>18 485 406</u>	Augmentation des fonds disponibles et placés	<u>7 961 216</u>
<u>42 451 383</u>	Fonds disponibles et placés au 31 décembre	(état II) <u>50 412 599</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) George F. SADDLER

Note 1. Méthodes comptables

Les états financiers ont été établis par application des méthodes comptables décrites dans la présente note.

a) Recettes. En vertu du principe du financement annuel adopté par le FNUAP, les recettes, y compris les annonces de contributions des gouvernements, les revenus des placements et les recettes accessoires, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité patrimoniale.

b) Dépenses. Les états financiers comprennent les dépenses du FNUAP au titre des projets, telles qu'elles apparaissent dans les comptes reçus des organisations participantes et chargées de l'exécution. Les dépenses au titre de projets sont comptabilisées au coût réel et comprennent les montants dus pour des biens et services pour lesquels des crédits avaient été prévus aux budgets des projets pour 1977 et des engagements contractuels avaient été pris avant la fin de l'exercice.

Les dépenses d'administration et d'appui au programme sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité patrimoniale.

c) Taux de change. La règle de gestion financière 114.6 du FNUAP stipule que la comptabilisation des contributions volontaires peut se faire à la valeur au pair officielle ou à tout autre taux de change approprié dont le Secrétaire général et les gouvernements contributeurs sont convenus. Les gains ou pertes aux changes sur les contributions reçues sont comptabilisés dans l'état I. La comptabilisation de toutes les autres opérations se fait au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date de l'opération, comme le stipule la règle de gestion financière 114.7 du FNUAP. Les pertes ou gains au change résultant de ces opérations sont comptabilisés séparément à la rubrique des recettes accessoires, conformément aux règles de gestion financière 110.1 et 114.9 du FNUAP.

d) Dépenses d'équipement. Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des dépenses d'administration et d'appui au programme de l'exercice pendant lequel le matériel est acheté. Un inventaire est tenu à jour pour tout le matériel non consommable (on entend par là le matériel dont le prix unitaire est égal ou supérieur à 250 dollars et dont la durée d'utilisation est d'au moins cinq ans, ainsi que les articles figurant sur des listes spéciales, pour lesquels un inventaire en règle doit être tenu à jour).

Note 2. Fonds destinés à l'exécution des projets

La somme de 4 662 963 dollars indiquée à la rubrique de l'état II relative aux fonds destinés à l'exécution des projets représente la différence entre le montant des fonds mis à la disposition des organisations participantes et chargées de l'exécution (6 361 252 dollars) et le montant des sommes qui leur sont effectivement dues (1 698 289 dollars). Après déduction des montants pertinents compris dans le total des engagements non réglés (6 231 143 dollars), ces chiffres concordent avec les soldes indiqués par les organisations dans leurs états financiers.

Note 3. Allocations pour des exercices ultérieurs

Les sommes allouées aux organisations participantes et chargées de l'exécution pour des exercices à venir s'élèvent à 77 120 667 dollars au total, comme indiqué au tableau 8.

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1977

(en dollars des Etats-Unis)

Gouvernement	Contributions annoncées pour 1977		Compléments et ajustements	Contributions annoncées pour 1978		Total	Montants reçus en 1977	Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1977	Métail du solde	
	Contributions annoncées au 31 décembre 1976	Equivalent en dollars E.-U.		Monnaie locale	Monnaie E.-U.				1977 et exercices antérieurs	1978
Algerie	250 000					250 000		250 000		
Allemagne, République fédérale d'	1 094 615	5 981 506		13 900 000		5 981 506	5 981 506	1 094 615		
Arabie saoudite		500 720				500 720	500 720			
Autriche		27 000				27 000				
Bangladesh	5 000					5 000				
Barbade		849 558		30 000 000		849 558	849 558			
Belgique	7 352		1			7 353	7 353			
Birmanie		604				604				
Boravia		6 674 500		7 000 000		6 674 500	6 674 500			
Burkina Faso		2 000				2 000				
Chili	10 000	39 971				39 971	39 971			
Côte d'Ivoire		10 000				10 000				
Danemark		3 252 683		20 000 000		3 252 683	3 252 683			
Egypte		214 286		150 000		214 286	214 286			
Malrite arabes unis	1 500 000					1 500 000	1 500 000			
Etats-Unis d'Amérique	393 511	29 395 511				29 395 511	29 395 511			
Ethiopie		5 000				5 000				
Finlande		302 399		100 000		302 399	302 399			
France		100 000		100 000		100 000	100 000			
Ghana		25 000		25 000		25 000	25 000			
Gruze		1 000		1 000		1 000	1 000			
Honduras	500					500		500		
Indonésie	4 892			100 000		4 892				
Israël		215 517		1 675 000		215 517	215 517			
Italie		125 000				125 000				
Jamaïque		33 731		2 373 000		33 731	33 731			
Japon		20 000				20 000				
Jamaïque arabe libyenne	1 050 000		1 095			1 050 000				
Jordanie		7 400 000				7 400 000	7 400 000			
Lesotho	206 329		(100 000)			206 329	206 329			
Libéria	1 000					1 000				
Luxembourg		6 028				6 028	6 028			
Madagascar		1 000				1 000				
Malaisie	6 667		403			6 667	6 667			
Malte		726				726				
Mexico		250				250				
Mauritanie		4 000				4 000				
Morocco		2 224				2 224				
Népal		2 367				2 367				
Norvège		7 964 305				7 964 305	7 964 305			
Nouvelle-Zélande		334 320				334 320				
Oman		210 000				210 000				
Ouganda	500					500		500		
Pakistan	1 000					1 000				
Panama		1 250				1 250				
Paraguay		750				750				
Perou		7 937 325				7 937 325	7 937 325			
Philippines		1 000 000				1 000 000				
Qatar		1 000				1 000				
Arabie saoudite	200 000			5 808 000		200 000				
Republique de Corée		12 100				12 100				
Republique arabe égyptienne		5 233 367				5 233 367	5 233 367			
Republique de Grande-Bretagne		7 500				7 500				
Republique du Nord		160 000				160 000				
Roumanie		321 500				321 500				
Singapour		10 000				10 000				
Soudan		7 500				7 500				
Sri Lanka		7 500 000				7 500 000				
Soudan		44 000				44 000				
Suisse		899 800				899 800				
Thaïlande		1 152				1 152				
Togo	100 000					100 000				
Tunisie		10 787				10 787				
Turquie		2 500				2 500				
Viet Nam		100 000				100 000				
Yemen	1 000					1 000				
Yemen démocratique	160 000					160 000				
Yugoslavie	110 000		(10 000)			100 000				
		6 000	3 000			9 000				
		82 910 246				82 910 246				
		21 250				21 250				
		85 232 363				85 232 363				
		7 981 194				7 981 194				
		8 002 444				8 002 444				
		21 250				21 250				

(Etat I)

(Etat II)

(Etat II)

(Etat II)

(Etat II)

Note : Les contributions annoncées et les montants versés ne comprennent pas les contributions des gouvernements, destinées aux programmes spéciaux en matière de population dont le montant s'élève à 6 222 547 dollars, comme indiqué au tableau 6.

Tableau 2

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Recettes accessoires de l'exercice terminé
le 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

Remboursement par l'Organisation des Nations Unies (Bureau de la coopération technique) d'un excédent au titre de la prime de rapatriement	603 705
Somme reçue, en monnaie locale, du Gouvernement algérien au titre du partage des dépenses	544 017
Economies réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	456 315
Divers	93 146
Gains et pertes au change et réévaluations monétaires (montant net)	(63 375)
Total	(Etat I) <u><u>1 633 808</u></u>

Tableau 4

Dépenses d'administration et d'appui au programme

Crédits ouverts et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitres du budget	Crédits ouverts	Dépenses			Solde inutilisé
		Réglées	Non réglées	Total	
Chapitre 1er. Traitements et salaires	2 969 900	2 857 546	21 794	2 879 340	90 560
Chapitre 2. Dépenses communes de personnel	887 600	787 548	54 675	842 223	45 377
Chapitre 3. Frais de voyage et de transport	216 500	174 841	19 345	194 186	22 314
Chapitre 4. Matériel et installations	18 000	15 241	914	16 155	1 845
Chapitre 5. Autres frais généraux	608 600	535 249	62 264	597 513	11 087
Chapitre 6. Dépenses spéciales	363 060	236 000	-	236 000	127 060
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses	5 063 660	4 606 425	158 992	4 765 417	298 243
<u>A déduire :</u>					
Chapitre 7. Recettes provenant des contributions du personnel	(657 900)	(737 064)	-	(737 064)	79 164
Montant net des crédits ouverts et des dépenses	4 405 760	3 869 361	158 992	4 028 353	377 407

(Etat I)

Tableau 5

Placements au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Nature des placements</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
Comptes d'épargne	Dollars des Etats-Unis	5,00	<u>3 711 383</u>
Dépôts à vue	Yen japonais	1,75	<u>11 169 583</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollars des Etats-Unis	7,31	2 659 650
	Dollars des Etats-Unis	7,00	3 155 009
	Dollars des Etats-Unis	7,00	<u>4 000 000</u>
			<u>9 814 659</u>
Total des placements			<u>24 695 625</u>

(Etat II)

Tableau 6

Contributions des gouvernements pour des programmes
spéciaux en matière de population - 1977

(En dollars des Etats-Unis)

Montant dû au 1er janvier		(Etat II)	3 000 000
Montants reçus en 1977 :			
Pour la Fédération internationale pour le planning familial			
Allemagne, République fédérale d',	1 740 622		
Japon	3 500 000		
Pays-Bas	881 925	6 122 547	
Pour le Comité de coordination intergouvernemental			
Japon		100 000	6 222 547
Total			9 222 547
Montants remis			9 222 547
Montant dû au 31 décembre		(Etat II)	-

Tableau 7

Fonds d'affectation spéciale de la Suède et de la Norvège

Etat des comptes au 31 décembre 1977

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Suède</u>	<u>Norvège</u>	<u>Total</u>
Solde inutilisé au 1er janvier	325 708	-	325 708
Contributions reçues		852 140	852 140
Intérêts perçus	11 555	1 984	13 539
	<u>337 263</u>	<u>854 124</u>	<u>1 191 387</u>
A déduire : Dépenses au titre du programme	<u>(71 030)</u>	<u>(82 902)</u>	<u>(153 932)</u>
Solde inutilisé au 31 décembre	<u><u>266 233</u></u>	<u><u>771 222</u></u>	<u><u>1 037 455</u></u>
			(Etat II)

Tableau 8

Allocations inutilisées au 31 décembre 1977
(En dollars des Etats-Unis)

Organisation	Allocations	Dépenses	Solde inutilisé des allocations de 1977	Allocations pour des exercices à venir	Total des allocations inutilisées
ONU (Bureau des services financiers)	3 235 291	2 782 833	452 458	1 797 720	2 250 178
ONU (Bureau de la coopération technique)	13 417 115	11 637 381	1 779 734	15 639 977	17 419 711
OIT	3 782 455	3 332 292	450 163	6 382 191	6 832 354
FAO	2 748 621	2 273 632	474 989	4 645 421	5 120 410
UNESCO	3 550 793	3 041 276	509 517	2 114 715	2 624 232
OMS	14 250 470	11 782 743	2 467 727	10 653 769	13 121 496
FISE	6 533 851	5 201 274	1 332 577	8 451 775	9 784 352
FNUAP	25 715 713	19 828 218	5 887 495	23 787 713	29 675 208
	<u>73 234 309</u>	<u>59 879 649</u>	<u>13 354 660</u>	<u>73 473 281</u>	<u>86 827 941</u>
Organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population	8 205 500	6 594 235	1 611 265	3 647 386	5 258 651
	<u>81 439 809</u>	<u>66 473 884</u>	<u>14 965 925</u>	<u>77 120 667</u>	<u>92 086 592</u>

(Etat III)

IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

INTRODUCTION

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1977, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale ainsi que de l'article 15.4 du Règlement financier et des Règles de gestion financière du Fonds.

2. Cette vérification a été faite conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit Règlement, ainsi qu'aux normes usuelles adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Cette opération s'est faite au Siège, à New York.

3. La vérification a révélé l'existence de points forts et de points faibles dans le système financier et le Comité, en signalant les points faibles, a formulé des recommandations appropriées en vue de leur élimination. Les paragraphes suivants ont trait aux plus importantes de ces faiblesses et à d'autres questions soulevées par notre examen et, le cas échéant, les observations de l'administration ont été prises en considération dans le présent rapport.

VALEUR DE L'ACTIF

4. Des montants d'environ 212 000 et 575 000 dollars sont inscrits respectivement aux rubriques "Sommes à recevoir" et "Dépenses comptabilisées d'avance" et représentent des fonds avancés par le FNUAP ou dépensés au nom du FNUAP par des organisations participantes et chargées de l'exécution. Au 31 décembre 1977, l'administration n'avait pas déterminé si ces montants avaient été comptabilisés par les organisations et il n'est pas possible de savoir s'ils ont été dûment inscrits dans les états financiers. Selon les renseignements reçus de l'administration, que nous n'avons pas vérifiés, ces comptes ont été ultérieurement apurés en 1978.

ETATS PRESENTES PAR LES ORGANISATIONS

5. Les états financiers du FNUAP incluent les montants indiqués par les organisations chargées de l'exécution. Comme dans le passé, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu de l'article 15.2 du Règlement financier du Fonds, n'a pas vérifié ces montants (qui représentent environ 71 p. 100 des dépenses totales du Fonds) et s'est fié aux attestations remises au FNUAP par les vérificateurs extérieurs des comptes des organisations.

6. En qualité de vérificateurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, nous avons examiné dans le détail les comptes des divers organismes de l'Organisation chargés de l'exécution de programmes du FNUAP; en outre, nous avons reçu des attestations spéciales de vérification émanant des vérificateurs extérieurs des comptes de la plupart des autres organisations chargées de l'exécution. Ces attestations ne nous sont pas parvenues dans le cas de deux organisations, soit pour 8 p. 100 du total des dépenses de programme du FNUAP. Notre opinion est susceptible de changer compte tenu des résultats de la vérification des comptes des organisations pour lesquelles des attestations de vérification ne nous sont pas encore parvenues.

OBSERVATIONS SUR DES QUESTIONS SOULEVEES DANS LE RAPPORT POUR 1976

7. Au paragraphe 6 de son rapport à l'Assemblée générale pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976 ^{1/}, le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé d'envisager de réviser le règlement financier et les règles de gestion financière du FNUAP afin de combler les lacunes actuelles dans certains domaines importants de la gestion et du contrôle financiers, en particulier en ce qui concerne le contrôle intérieur des dépenses, la délégation de pouvoirs, et la vérification intérieure des comptes. Nous sommes heureux de constater qu'on s'est occupé d'élaborer de nouvelles règles de gestion financière concernant le contrôle interne et la vérification intérieure des comptes. Nous espérons qu'on s'emploiera maintenant à faire adopter ces règles rapidement.

REMERCIEMENTS

8. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, ses collaborateurs et tout son personnel du concours et de l'assistance qu'ils ont bien voulu lui prêter.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,
(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,
(Signé) J. J. MACDONNELL

Le Vérificateur général des comptes de Colombie,
(Signé) A. MARTINEZ ZULETA

Le 23 juin 1978

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session
Supplément No 7 G (A/32/7/Add.7), chap. IV.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم. استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى: الأمم المتحدة، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف.

如何购取联合国出版物

联合国出版物可在世界各地的书店和经销处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
